

LOGEMENT TEMPORAIRE ANTI-VANDALISME



Les bâtiments temporairement inoccupés ne favorisent pas seulement le vandalisme. Ils tombent aussi automatiquement dans une spirale négative de dégradation suite à l'absence de contrôle sur le bâtiment et ses installations. Il existe pourtant une parade simple et éprouvée : l'hébergement temporaire organisé de manière professionnelle par Camelot.

Camelot propose plus de deux décennies d'expertise aux propriétaires d'immeubles provisoirement inoccupés. Après le marché néerlandais, la société s'est attaquée à la Grande-Bretagne et, voici 12 ans, à la Belgique. Les solutions Camelot bénéficient aujourd'hui de la reconnaissance et de l'estime internationales.

Pour Camelot, la gestion professionnelle d'espaces vides consiste à permettre l'habitation temporaire de bâtiments inoccupés attendant une réaffectation. Cette solution passe par un concept d'occupation à titre précaire. Le fait que les bâtiments soient manifestement occupés écarte les vandales et visiteurs indésirables. De plus, les occupants assurent un contrôle permanent de l'état du bâtiment. Les pannes et incidents éventuels (fuite d'eau par ex.) sont aussitôt signalés, ce qui empêche une dégradation de la situation.

La longue expertise de Camelot dans l'occupation temporaire de bâtiments vides lui permet d'installer de manière stratégique des occupants dans un immeuble, de manière à garantir une protection maximale.



Camelot dispose de son propre service technique qui effectue régulièrement des rondes de contrôle dans les bâtiments gérés et veille au bon fonctionnement des installations techniques, à la sécurité, etc.

Nouvelles formules

La professionnalisation de l'offre sur le marché des bâtiments vides constitue pour Camelot un défi permanent. C'est pourquoi nous devons sans cesse développer et tester de nouvelles formules.

Alors que, pendant longtemps, les activités de Camelot se sont principalement concentrées sur les bureaux inoccupés, le portefeuille de la société comprend aujourd'hui des bâtiments très divers, comme par exemple des hôpitaux, des écoles, voire des châteaux. Ces espaces trouvent d'autres affectations que les bâtiments de bureau habituels. Camelot affiche désormais une certaine expérience dans l'utilisation de ces espaces comme lieux de tournage de films ou de shooting photos, salles d'exposition, sites événementiels, etc. Les possibilités attractives de parking peuvent aussi être exploitées comme solution. Une bonne nouvelle pour les propriétaires d'immeubles vides ! En effet, ceux-ci peuvent à nouveau leur rapporter de l'argent.

Camelot inventorie les bâtiments et les propose dans le cadre de la gestion de lieux inoccupés. Par le passé, la société a développé la gestion des contacts et dispose d'importantes bases de données pour faire le lien entre l'offre et la demande.



Les bâtiments les plus divers, comme par exemple des hôpitaux, des écoles, voire des châteaux sont exploités par Camelot comme lieux de tournage de films ou de shooting photos, salles d'exposition, sites événementiels, etc.



Le placement de conteneurs résidentiels sur les chantiers permet une présence 24h/24 pour contrer le vandalisme.



Occupation de chantiers

Autre formule Camelot qui a le vent en poupe : la protection de chantiers de construction en y assurant une présence 24h/24. Le vol de matériaux, de machines de construction et le vandalisme sont malheureusement de plus en plus fréquents. En plus des dommages financiers directs, ils ont aussi un impact sur l'avancement du projet de construction. Ce qui, comptetenu des délais stricts appliqués aujourd'hui, entraîne là aussi des pertes financières. L'organisation complète de l'occupation du chantier, y compris le placement de conteneurs résidentiels, est assurée par Camelot. L'expérience montre que le vol et le vandalisme disparaissent alors totalement, faisant de l'occupation de chantier la protection la plus efficace et avantageuse pour ces sites à risques.

Logement varié

L'intérêt pour la formule d'hébergement proposée par Camelot – qui est totalement différente d'un contrat de location classique – est considérable et varié. Cet intérêt se manifeste chez des personnes qui veulent limiter les coûts d'habitation, avec un goût pour l'aventure, un attrait pour les emplacements

particuliers et les contacts passionnants qui naissent entre les cohabitants. Le plus souvent, il s'agit de jeunes gens, mais aussi de personnes plus âgées qui souhaitent épargner pendant un temps afin de réaliser un rêve ou encore d'entreprises qui démarrent, aux moyens limités et à la recherche d'un hébergement et d'un lieu de travail bon marché. De par leur fonction de contrôle social, les utilisateurs temporaires veillent eux-mêmes à l'ordre dans le bâtiment. Chacun accepte aussi un délai de préavis très court. Si possible, Camelot formulera aux occupants ou utilisateurs temporaires une nouvelle proposition d'habitation provisoire, sans toutefois garantir la continuité.

Pour plus d'information sur les diverses solutions Camelot en matière de protection des bâtiments ou chantiers inoccupés, la personne de contact pour le marché belge est Frederik Moens.



f.moens@camelotbelgium.be
+32 (0)3 740 56 40



Boombekelaan 18 bus 1 - 2660 Hoboken - Anvers
info@camelotbelgium.be - www.cameloteurope.com